

ECLAM Tour du Rhône

Énergie Climat Logement Air Mobilité

Mardi 1^{er} avril 2025

Belleville-en-Beaujolais

Fiches de synthèse des visites

- 09h00-09h30** – Accueil café, caveau de la mairie de Belleville-en-Beaujolais (105 rue de la République)
09h30-10h30 – Transfert et visite du centre social (rénovation énergétique et solarisation des toitures)
10h30-11h15 – Retour à la mairie et échanges sur la fourniture en énergies renouvelables locales
11h15-12h00 – Transfert et présentation de « la route du futur » EcOasis (rue de la Blanchisserie)
12h00-14h00 - Pause déjeunatoire et échanges avec les élus du réseau Élus pour agir, les représentants de la DREAL, de la DDT et les experts de l'ADEME
14h00-15h30 – Transfert et visite de l'unité de méthanisation de Charentay (ZAC Lybertec)
15h30-16h15 – Transfert et visite de la cour désimperméabilisée de l'école Mathieu Dumoulin (8 square de la Liberté - Saint-Jean-d'Ardières/Belleville-en-Beaujolais)
16h15-17h00 – Retour à la mairie de Belleville-en-Beaujolais et clôture de l'ECLAM Tour du Rhône

Restructuration, rénovation énergétique et solarisation du centre social de Belleville-en-Beaujolais

Historique du projet

Le centre social est un bâtiment des années 1970. Il y avait nécessité de réorganiser son aménagement global, d'améliorer les conditions de travail du personnel et d'accueil des publics, de mettre en accessibilité le bâtiment et d'améliorer le confort thermique et énergétique du bâtiment.

Caractéristiques techniques

- Surface : 900m²
- Bâtiment étendu au Sud pour bénéficier des apports de soleil,
- Développement des espaces verts et de vergers autour du site
- Toitures de l'extension en ossature bois d'essence locale, prévues pour recevoir des panneaux photovoltaïques
- Isolation biosourcée de l'enveloppe du bâtiment
- Menuiseries extérieures en bois triple vitrage Uw de 1.1
- Pompe à chaleur air-eau (décarbonation) et ventilation double flux avec récupération de chaleur à haut rendement, rafraîchissement : installation de brasseurs d'air
- Matériaux intérieurs avec faibles COV : fibre de bois, lames de bois, sol en linoléum, etc.
- Installation photovoltaïque de 36kWc réalisée par la **société citoyenne Soleil Beaujolais** (modèle de mise à disposition de la toiture et de vente totale de l'électricité à EDF OA).

Consommation en Energie Primaire (CEP) en kWhEP/m² : avant travaux : 174 kWhEP/m² / après travaux : 33 kWhEP/m², soit une **réduction de 81%**.

Modalités de mise en œuvre

- Coût du projet : 3 379 514,88€
- Aides publiques : 1 317 615€ (DETR : 133 332€ ; DSIL : 568 283€ ; CAF : 350 000€ ; Département : 266 000€)
- Maître d'œuvre : Tabula Rasa Architecture
- Début des travaux – Avril 2023 – Fin des travaux – Novembre 2024

Contacts :

Wilfried HOUILLON, responsable du service patrimoine bâti

Pôle Services Techniques : pst@ccsb-saonebeaujolais.fr



Partenariat pour une fourniture d'énergie « locale » et renouvelable

Historique du projet

Dans le cadre de sa stratégie de réappropriation publique et citoyenne de la question énergétique, la Communauté de Communes Saône-Beaujolais a souhaité lancer une marque locale d'électricité verte, intitulée BôWatts. L'objectif de BôWatts est de créer une communauté citoyenne d'énergie et à terme un « circuit court » de l'électricité en rapprochant les sites de production des consommateurs et ainsi, de maîtriser le coût de vente du kWh d'électricité. La CCSB développe actuellement des installations solaires qui viendront alimenter la marque locale. Pour le moment, l'énergie verte qui approvisionne les clients BôWatts est basée sur des garanties d'origine d'installations de production d'énergies renouvelables situées dans le quart Sud-Est de la France.



BôWatts en bref

BôWatts est la **première marque locale d'électricité** portée par une collectivité territoriale qui propose à ses habitants :

- Une **offre d'électricité verte et française indexée à -10%** du Tarif Réglementé de Vente de l'Electricité négociée avec notre partenaire fournisseur Alpiq France. Notre partenaire s'engage à ne jamais dépasser le TRV afin de protéger les clients BôWatts ;
- Un **outil de suivi des consommations** en temps réel permettant de faire jusqu'à 23% d'économies d'électricité (d'après une étude du CNRS) ;
- Une **communauté énergétique** animée par une ambassadrice de l'énergie pour accompagner les habitants dans l'ensemble de leurs démarches.

Depuis le 1^{er} février 2025, BôWatts propose une **nouvelle offre pour les PRO** à -10% du TRV avec un engagement d'un an (offre réservée aux professionnels ayant un compteur situé sur le territoire de la CCSB, de puissance égale ou inférieure à 36kva).

Chiffres clés

- 942 foyers représentant 2 204 habitants se fournissent chez BôWatts ;
- 4^e fournisseur d'électricité du territoire derrière les géants du marché de l'électricité ;
- 500 ménages équipés d'un capteur nrLINK leur permettant de suivre en temps réel leurs consommations et d'adapter les usages afin de réduire leurs consommations.

Pour en savoir plus :

- www.bowatts-beaujolais.fr

Contact :

Service BôWatts –mailto:info@bowatts.fr info@bowatts.fr –
06 06 75 08 20 15



Une des « routes du futur » –

Rue de la Blanchisserie à Belleville-en-Beaujolais

Historique du projet

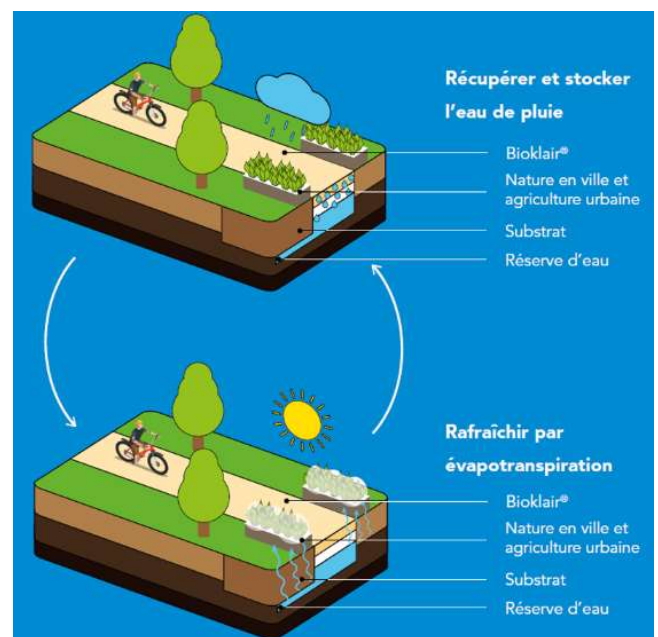
La commune souhaitait aménager la rue de la Blanchisserie en adéquation avec le projet urbain « *Belleville-en-Beaujolais, ville bioclimatique et positive 2035* ». L'ambition était de concevoir une voirie avec des ambitions environnementales fortes, une offre de stationnement adaptée, une circulation apaisée, le recours à l'infiltration des eaux pluviales et une végétalisation permettant de réduire les îlots de chaleur urbain.

Caractéristiques techniques

Pour ce projet, la Mairie de Belleville en Beaujolais s'est entourée d'un bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre, et d'un groupement d'entreprises pour la réalisation. L'objectif premier était de mettre en place une solution de gestion raisonnée des eaux pluviales.

ÉcOasis® d'Eiffage est une solution globale de réduction des phénomènes d'îlot de chaleur urbain qui vise un rafraîchissement de l'ordre de 5°C.

L'opération menée à Belleville-en-Beaujolais a consisté en la pose de l'enrobé bas carbone CarbonLight®, pour la voie de circulation et de l'enrobé végétal Bioklair® drainant, pour les trottoirs. Le stockage tampon d'environ 500 m³, créé sous l'ensemble de la voirie, constitue un réservoir pour les essences végétales nouvellement plantées le long de la chaussée. La connexion des gouttières des habitations riveraines vient également alimenter les espaces végétalisés, puis le réservoir sous chaussée et en cas de saturation la surverse au réseau pluvial.



Modalités de mise en œuvre

- Coût du projet : 585.000 €
- Aides publiques : DSIL 186.500 € + PACTE RHÔNE 60.000 € + AGENCE DE L'EAU RHÔNE MEDITERRANEE CORSE 139.000 € soit 79%
- Maître d'œuvre : AINTEGRA et AXE SAONE, Travaux : Eiffage Route et Greenstyle
- Début des travaux – Septembre 2023 – Fin des travaux – Janvier 2024

Pour en savoir plus :

- <https://www.eiffageroute.com/ecoasis>

Contact :

Pôle Services Techniques : pst@ccsb-saonebeaujolais.fr

Partenariat public/privé pour la création du méthaniseur « Bio Energies Beaujolaises » - ZAC Lybertec

Historique du projet

Dès 2015, parallèlement à la mise en service de la 1^{ère} tranche du réseau de chaleur à énergie fatale de la station d'épuration du Centre Intercommunal de Traitement de l'Eau (CITEAU), a démarré une étude de faisabilité pour la valorisation des gisements méthanogènes du territoire, notamment les boues d'épuration. L'unité de méthanisation territoriale est une brique essentielle de la stratégie énergétique du territoire avec l'objectif de 75 % d'énergies locales renouvelables maîtrisées par la collectivité d'ici 2035. La gouvernance est portée par une SEMOP présidée par la collectivité qui garantit l'atteinte des objectifs d'économie circulaire et l'implication forte de la collectivité tout au long de cette opération. A l'image de la « STEP du futur » du CITEAU, ce site permet de supprimer des nuisances existantes, de protéger le milieu récepteur en proposant un débouché pour certains effluents en défaut de filière maîtrisée, de valoriser des déchets en énergie renouvelable mais aussi d'accueillir de la R&D pour les enjeux de demain tels que la captation du dioxyde de carbone, la méthanation, etc.



Caractéristiques techniques

- Date de mise en service : mars 2025
- SEMOP - société d'économie mixte à opération unique - Bio Energies Beaujolaises (BEB) avec 2 associés : Syndicat de Traitement des Eaux Usées Saône Beaujolais (STEU SB) et Agriopale Services
- Injection de 300 à 350Nm³/h de biométhane dans le réseau de distribution du gaz correspondant à environ 3500 foyers
- 2 lignes de méthanisation séparées : produits issus des stations d'épuration, produits issus des autres coproduits d'origine agricole ou agroalimentaire.
- Coût du projet : 12 M€
- Aides publiques à l'investissement : FEDER via AURA (2,3 M€) ADEME (700 k€)
- Avance remboursable pour la file boues d'épuration: Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (550 k€)

Pour en savoir plus : https://www.agriopale.fr/?page_id=1223

Contacts :

Frédéric PRONCHERY f.pronchery@belleville-en-Beaujolais.fr , Président de la SEMOP BEB

Francois Dusannier f.dusannier@agriopale.fr , Président du groupe AGRIOPALE

Désimperméabilisation des cours du groupe scolaire Mathieu Dumoulin

Historique du projet

L'aménagement des cours d'écoles s'inscrit dans le projet urbain « Belleville-en-Beaujolais, ville bioclimatique et positive 2035 » qui contribue à concrétiser le déploiement de la transition écologique et à adapter la ville au changement climatique.

Un des trois principes fondateurs de ce projet urbain est « La ville terreau : abondante en végétation et sobre en carbone ». Pour répondre à cet enjeu, il faut développer le végétal, retrouver de la perméabilité dans les secteurs en carence pour résorber les îlots de chaleur, notamment dans les cours d'écoles.



Caractéristiques techniques

- 5958 m² de surfaces déconnectées
- 2298 m² de surfaces désimperméabilisées
- 521,1 m³ d'eau infiltrée sur place
- 831 m² : espace de biodiversité
- 101 arbres plantés, 1 243 arbustes plantés, 855 m² de pelouse, 1 660 m² de prairie
- 12 trottinettes et 40 vélos abrités en élémentaire, 26 vélos abrités en maternelle
- Revêtements : stabilisé, enrobé, pavés enherbés, revêtement clair, copeaux de bois

Mise en œuvre du projet :

- Coût du projet : 804 527,18 €
- Aides publiques : 548 996 € - Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (453 271 €), Département du Rhône (95 725 €),
- Assistant à maîtrise d'ouvrage : CAUE RM et Arthropologia
- Maître d'œuvre : reGeneration en groupement avec ECR Environnement et Acer Campestre
- Travaux : Eiffage, Greenstyle, Quali'cité
- Début des travaux : Novembre 2023 – Fin des travaux : Décembre 2024

En savoir plus :

<https://belleville-en-beaujolais.fr/project/biodiversite/#desimper%C3%A9abilisation>

Contacts :

Anne-Sophie WERT, Directrice Adjointe du Pôle Aménagement et Développement Durables :
as.wert@ccsb-saonebeaujolais.fr

Station multi-énergies de Belleville-en-Beaujolais

Historique du projet

Dans le cadre de sa démarche « Territoire à Energie Positive » et de son Plan Climat-Air-Energie Territorial, la CCSB a étudié l'opportunité d'installer une station Gaz Naturel Véhicule sur son territoire. L'étude de potentiel ayant démontré l'intérêt de ce type d'installation, la CCSB a réalisé un appel à projet pour retenir un opérateur. Gaz Electricité de Grenoble a été retenu pour construire et opérer la station multi-énergies de Belleville-en-Beaujolais. GEG a été retenu en mai 2022, les travaux ont débuté en octobre de la même année et la mise en service a eu lieu en mai 2023. Une seconde phase est prévue à plus long terme avec le déploiement d'une seconde borne de recharge pour véhicule électrique et une station hydrogène.



Caractéristiques techniques

Station GNC/bioGNC

- 4 pistes de distribution dès le démarrage
- 2 appareils distributeurs double face dont un équipé de pistolets NGV1 et NGV2

Une borne de recharge pour véhicule électrique de 100kW

Modalités de mise en œuvre

- Coût d'investissement (porté par GEG) : 1,7M€
- Subventions : 133 000€ pour l'acquisition de véhicules dans le cadre de GNVolont'air (ADEME-Région AURA)
- Mise à disposition d'un terrain appartenant à la CCSB dans le cadre d'un bail à construction avec une redevance annuelle.

Contacts :

Florence Damevin, responsable du service climat-énergie : f.damevin@ccsb-saonebeaujolais.fr

